

Zeitschrift: Pro Senectute : schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge, Alterspflege und Altersversicherung

Herausgeber: Schweizerische Stiftung Für das Alter

Band: 33 (1955)

Heft: 4

Artikel: 18 août 1855

Autor: Amberger, M.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-723347>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

18 août 1855

Le Canton de Genève est si petit que l'on ne pense en général à Genève qu'en fonction de la Ville; pourtant il existe bel et bien une terre genevoise qui, l'autre jour, a été magnifiée car Madame Louise-Amélie Servettaz-Hottelier affirmait, par sa présence, qu'elle y avait vécu durant cent années accomplies.

Modeste paysanne du hameau de Charrot, commune de Bardonnex, elle est une authentique fille de la campagne genevoise. Depuis trente ans elle est veuve d'un agriculteur. Elle n'a jamais quitté son coin de terre. Trois enfants naquirent à ce foyer: un fils resté célibataire est mort en 1924, une fille aujourd'hui âgée de 76 ans, habite Aix-en-Provence et enfin une fille âgée de 74 ans, veuve, vit avec sa mère. Des deux filles il y eut six petits enfants, trois garçons et trois filles. Quatre ont survécu qui lui ont donné huit arrière-petits-enfants.

Pour une centenaire Mme Servettaz est assez alerte, elle fait de petites promenades et donne un coup de main au ménage, coud, tricote et lit sans lunettes.

La signature apposée au bas de la lettre de remerciements adressée à notre Fondation est claire et nette. Un graphologue disait même qu'elle témoigne d'un caractère optimiste.

Le jeudi 18 août 1955, après un service d'actions de grâces célébré dans l'église de Compesières, tout le monde se rendit à Charrot pavoisé et fleuri pour l'occasion.

Devant la fontaine une grande table avait été dressée, chargée de fleurs et d'un grand nombre de petits verres remplis de ce bon vin de Bardonnex.

Les représentants du Conseil d'Etat, le chancelier cantonal, les membres du Conseil municipal, ceux de la Fondation, le curé de Compesières accueillirent la centenaire entourée de toute la population de la commune. Les enfants chantèrent, les adultes discoururent, le magnifique gâteau fut admiré, les fleurs et les cadeaux, parmi lesquels un plat d'argent dédicacé, furent présentés.

Madame Servettaz prononça quelques mots de gratitude à l'adresse de tous après quoi un excellent déjeuner fut servi aux membres de la famille venus de près et de loin.

Heureuses sont les communautés qui peuvent ainsi témoigner aux anciens déférence, respect et amitié.

M. Amberger